



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Description des modules

Formateur et formatrice à la pratique professionnelle ES (FPP ES)

Formation continue certifiante sanctionnée par un certificat CAS

du 26 avril 2023

*La directrice de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP,
vu l'art. 13, al. 3, de l'Ordonnance sur les études à la HEFP du 22 juin 2010¹,
édicte les modules suivants :*

MODULES

ROL	Rôle, fonction et responsabilité du formateur ou de la formatrice	3 crédits ECTS
APP	Accompagnement du projet professionnel	7 crédits ECTS

ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présents modules entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024

26 avril 2023

Dre Barbara Fontanellaz

Directrice

¹ RS 412.106.12

**Module ROL**

Nom du module	Rôle, fonction et responsabilité du formateur ou de la formatrice
Niveau du module	B) Basic level course : module d'introduction aux concepts de base d'une discipline
Type de module	C) Core course : module correspondant à la discipline principale d'un programme d'études
Cours Champs thématiques	ROL 1 – Contexte spécifique des filières de formation ES ROL 2 – Attendus du formateur ou de la formatrice à la pratique professionnelle (FPP ES)
Nombre de crédits ECTS	3 ECTS
Heures de formation	90 heures
- Enseignement	24 heures
- Étude individuelle	45 heures
- Procédure de qualification	21 heures
Objectifs des études et compétences	<ul style="list-style-type: none">– Situer son action professionnelle dans le contexte institutionnel en décrivant le rôle, la fonction et la responsabilité des principaux acteurs impliqués dans la formation ES ;– Décrire son rôle et sa fonction de FPP ES en se positionnant dans le système suisse de formation ;– Présenter les synergies interdisciplinaires utiles ou nécessaires en décrivant la manière de coordonner son intervention avec d'autres partenaires ;– Formaliser les bases de son identité professionnelle comme FPP ES en s'autoévaluant par rapport aux objectifs et aux compétences du CAS FPP ES.
Procédure de qualification	<p>Travail écrit</p> <p>Compte-rendu réflexif mettant en évidence le rôle, la fonction et la responsabilité du ou de la FPP ES et mobilisant des contenus théoriques abordés en formation.</p> <p>Volume : sept à dix pages (entre 14'000 et 20'000 caractères, espaces compris), hors page de garde, table des matières, bibliographie et annexes.</p> <p>Délais</p> <p>Le travail doit être remis au plus tard deux mois après le dernier jour de cours du module.</p> <p><u>Critères/Indicateurs</u></p>

-
- Conformité : aspects formels du texte ; structuration ; mise en page ; présence du compte-rendu réflexif et des contenus théoriques.
 - Pertinence : argumentation de l'analyse ; prise en compte du contexte institutionnel ; mise en évidence du rôle et responsabilités des acteurs dans la formation au niveau ES.
 - Cohérence : liens entre les éléments du contexte analysé ; conceptualisation de son rôle dans le contexte ; mise en évidence des points de force et d'amélioration ; propositions d'action et définition de son projet de formation.
-

Connaissances préliminaires exigées ou modules

Modules subséquents

Module APP

**Module APP**

Nom du module	Accompagnement du projet professionnel
Niveau du module	B) Basic level course : module d'introduction aux concepts de base d'une discipline
Type de module	R) Related course : module servant à étayer la discipline principale (par ex. Transmission de connaissances préalables ou complémentaires)
Cours Champs thématiques	APP 1 – Posture APP 2 – Projet de formation APP 3 – Accompagnement APP 4 – Options thématiques
Nombre de crédits ECTS	7 ECTS
Heures de formation	210 heures
- Enseignement	66 heures
- Étude individuelle	105 heures
- Procédure de qualification	39 heures
Objectifs des études et compétences	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir un programme de formation pratique en adéquation avec les documents prescriptifs et les besoins des acteurs engagés ;- Accompagner le projet de formation en instaurant une relation de confiance avec la personne en formation ;- Conduire la personne en formation à porter un regard critique sur sa pratique en repérant les caractéristiques de la situation ;- Opérationnaliser une démarche didactique en favorisant les liens théorie/pratique ;- Varier les approches pédagogiques en tenant compte des opportunités des situations d'apprentissage ;- Évaluer les prestations de la personne en formation en établissant une traçabilité du parcours de formation ou de la situation observée ;- Formuler des retours formatifs et sommatifs en aidant la personne en formation à entreprendre une démarche réflexive sur son agir et à faire le lien avec le plan d'étude cadre (PEC).
Procédure de qualification	Présentation d'un poster, défense orale Présentation orale individuelle de 20 minutes, si possible devant un petit groupe, d'une situation rencontrée par le formateur ou la formatrice à la pratique professionnelle ES démontrant les acquis et ressources mobilisées en



lien avec le référentiel de compétences du module.
Le formateur ou la formatrice argumente ses choix didactiques, ses prises de décision, soit dans la version écrite du poster, soit lors de l'entretien avec les expert-es du module.

Le poster tient sur une page, format flip-chart ou une version numérisée visible en une projection.

L'entretien avec les expert-es dure 15 minutes. Les participant-es du groupe restent dans la salle.

Critères/Indicateurs

- Conformité : aspects formels du poster ; présence de la démonstration d'une compétence.
- Pertinence : démonstration de la pratique professionnelle réalisée à la place de travail avec une personne en formation au niveau ES ; choix de la situation en lien avec les compétences du module et étayage théorique ; expression à la première personne ; mise en évidence des apports du module et du CAS FPP ES ; identification des acquis / ressources mobilisés.
- Cohérence : réflexion sur le processus vécu à la place de travail, lors de la réalisation de la procédure de qualification ainsi que sur le parcours du CAS FPP ES ; mise en évidence des points de force et d'amélioration ; propositions d'action.

Connaissances préliminaires exigées ou modules Module ROL effectué

Modules subséquents
